



## DEPARTEMENT de MUSIQUE

### Secrétariat

Melle Myriam Maréchal

*Le secrétariat est ouvert du lundi au Vendredi  
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h*

*fermé au public le mardi et le vendredi après-midi*

*mail : [myriam.marechal@univ-montp3.fr](mailto:myriam.marechal@univ-montp3.fr)*

*tél. : 04 67 14 25 00 fax : 04 67 14 24 71*

**Direction du département : *en cours d'élection***

**Responsable de la Filière Musique Musicologie**

**Mme Alice POINTEAU**

Bureau D 027 Tél 04 67 14 21 37

**Réception sur RDV : [alice.pointeau@univ-montp3.fr](mailto:alice.pointeau@univ-montp3.fr)**

### Responsables d'Etudes

**Mr. Laurent Borrás :**

**Mr. Jean-Claude Wolff :**

**Mme Alice Pointeau:**

**Mr. Makis Solomos :**

**Mme Alice Pointeau :**

**Licence 1<sup>ère</sup> année**

**Licence 2<sup>ème</sup> année**

**Licence 3<sup>ème</sup> année**

**Master et Préparation CAPES**

**Préparation CAPES et AGREGATION**

### Adresse Postale

DEPARTEMENT MUSIQUE MUSICOLOGIE

Université Paul Valéry Montpellier III

UFR 1 – Lettres, Arts, Philosophie et Psychanalyse

Route de Mende

34199 Montpellier Cedex 5

Site : <http://www.univ-montp3.fr>

## SOMMAIRE

Présentation du département de Musique	page 1
Organisation de l'UFR1	page 3
Bibliothèques	page 4
Calendrier universitaire 2009/2010	page 5
Plan réussite en Licence	page 6
Démarches administratives	page 7
La filière Musique Musicologie	page 10
Parcours Musique – Musicologie parcours enseignement – Master recherche et professionnel	
Les enseignants	page 12
<b>LICENCE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>page 14 - 15</b>
. Descriptif par UE 5 <sup>ème</sup> semestre	page 16
. Pratiques de la Musique	page 19
. Pré professionnalisation	page 24
. Stage	page 25
. Langue vivante 1 et Enseignements Optionnels	page 27
. Descriptif par UE 6 <sup>ème</sup> semestre	page 28
. Pratiques de la musique	page 30
. Pré professionnalisation	page 33
. Stage	page 35
. Langue vivante 1 et Enseignements Optionnels	page 37

# ORGANISATION DE L'UFR1

## Directrice

LUCIANI Sabine 04.67.14.21.23 Bât H 111

## Responsables administratives

ARASANZ Marie 04.67.14.55.37 Bât H 112  
SOUICHE Chantal 04.67.14.21.22 Bât H 112

## Responsable scolarité

PONDAVEN Laurence 04.67.14.25.67 Bât H 113

## *Scolarité : Transfert – Validation d'acquis*

BIANCOTTO Maryse 04.67.14.55.43 Bât H 114

## Bureau Masters

DIOCHON Marie-Noëlle 04.67.14.54.62 Bât H 109  
X X 04.67.14.21.25 Bât H 109

## Secrétariat pédagogique du département Arts Plastiques

SUBERBIELLE Claude 04.67.14.25.12 Bât H 115

## Secrétariat pédagogique du département Arts du Spectacle

CAVILLE Corinne 04.67.14.21.21 Bât H 118  
ESPES Josy 04.67.14.21.21 Bât H 118  
LEO Annick 04.67.14.55.08 Bât H118

## Secrétariat pédagogique du département Lettres Modernes et Langues Anciennes

STAELENS Sadia 04.67.14.25.68 Bât H 110  
VILLEMIN Edwige 04.67.14.54.63 Bât H 109

## Secrétariat pédagogique du département Philosophie

VANINI Marie-Pierre 04.67.14.23.81 Bât A 316

# BIBLIOTHEQUES

Vous avez à votre disposition :

- La **bibliothèque de Musique** située au bâtiment D bureau 028, Tél. 04 67 14 24 11.  
Les horaires et modalités de consultation sont affichés sur place à la rentrée.  
Pour vous aider dans votre travail personnel, vous pouvez consulter de nombreux ouvrages musicologiques et de nombreuses partitions.
  
- La bibliothèque de l'UFR1 au rez-de-chaussée du bâtiment H  
(Centre de Documentation Pédagogique et Scientifique – CDPS)  
Ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 19h et le vendredi de 09h00 à 16h30.  
Accessible à tous les étudiants de l'UFR1 quel que soit leur cycle ou leur année d'études.  
Propose des visites guidées à chaque rentrée universitaire (renseignements auprès du bureau d'accueil).  
Vous y trouverez les ouvrages recommandés par vos enseignants.  
Renseignements : [bibliothèque.ufr1@univ-montp3.fr](mailto:bibliothèque.ufr1@univ-montp3.fr)
  
- La Bibliothèque Universitaire Lettres et Sciences Humaines (bibliothèque Centrale Raimon Llull).  
Ouverte au public du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00.  
Propose 500 000 ouvrages recouvrant tous les champs disciplinaires ainsi que des espaces de consultation et de travail.  
Renseignements : [bu@univ-montp3.fr](mailto:bu@univ-montp3.fr)
  
- La Bibliothèque Universitaire annexe Charles Renouvier  
Ouverte au public de 10h00 à 18h00  
Située à 50m de la bibliothèque universitaire, c'est une extension de la BU. Elle offre des salles de travail en groupe, des carrels individuels et près de 10 000 ouvrages en libre accès.  
Renseignements : [bu@univ-montp3.fr](mailto:bu@univ-montp3.fr)

## INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Dans le cadre du Plan Réussite En Licence (PREL) et en collaboration avec les enseignants du Projet Pédagogique Personnalisé (PPP), la bibliothèque universitaire et l'UFR1 proposent à tous les étudiants de 1<sup>ère</sup> année une initiation aux recherches documentaires :

- ✚ Découverte de la bibliothèque universitaire et de la bibliothèque de l'UFR1 ;
- ✚ Recherche dans les catalogues ;
- ✚ Maîtrise des principales techniques de recherche.

Renseignements : [bibliothèqueufr1@univ-montp3.fr](mailto:bibliothèqueufr1@univ-montp3.fr)

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2009 - 2010

## Licences et Masters 1 (hors EàD et M2)

### ❖ Enseignements :

1<sup>er</sup> semestre : du lundi 21 septembre 2009 au vendredi 19 décembre 2009

2<sup>ème</sup> semestre : du lundi 25 janvier 2010 au vendredi 15 mai 2010

### ❖ Examens 1<sup>ère</sup> évaluation : contrôle continu ou contrôle terminal

1<sup>er</sup> semestre : à/c du lundi 4 janvier 2010 pour les examens terminaux

2<sup>ème</sup> semestre : à/c du lundi 17 mai 2010 pour les examens terminaux

### ❖ Examens 2<sup>o</sup> évaluation :

1<sup>er</sup> semestre : à/c du vendredi 15 janvier 2010

2<sup>ème</sup> semestre : à/c du vendredi 28 mai 2010

### ❖ Congés universitaires :

Noël : du lundi 21 décembre 2009 au lundi 4 janvier 2010 au matin

Semaine blanche : du lundi 11 janvier 2010 au jeudi 14 janvier 2010 inclus

Hiver : du lundi 22 février 2010 au lundi 1<sup>er</sup> mars 2010 au matin

Printemps : du lundi 12 avril 2010 au lundi 26 avril 2010 au matin

Semaine blanche : du lundi 25 mai 2010 au mercredi 27 mai 2010 inclus

### ❖ Inscriptions pédagogiques (inscriptions aux examens) :

Elles se déroulent entre octobre - novembre de l'année universitaire 2009/2010.

Les dates précises seront affichées à votre secrétariat de département.

### Etudiants :

- Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'affichage de votre secrétariat !
- Pensez aussi à activer et à consulter régulièrement votre messagerie étudiante qui vous donne des informations utiles.

# PLAN REUSSITE EN LICENCE

## ➤ Les objectifs :

- améliorer l'information préalable et l'orientation, améliorer l'accueil ;
- renforcer les contenus pédagogiques ;
- porter l'effort sur l'encadrement.

## ➤ Les mesures pour 2009/2010 :

- la nomination de professeurs référents (M. Laurent Borrás et Mme A. Chamand Gelbseiden), de manière à ce que chaque étudiant ait un interlocuteur enseignant avec qui dialoguer pour identifier ses points faibles et y remédier ;
- la création de TD de rattrapage et de consolidation dès le semestre 2 (2e semestre de la 1e année) pour les étudiants en échec ;
- la création par chaque étudiant d'un Projet Professionnel Personnalisé (PPP) afin d'envisager avec lui le cheminement le plus adéquat vers l'insertion professionnelle qu'il souhaite ;
- la création récente d'un bureau d'insertion professionnelle chargé d'assurer l'interface avec le monde du travail et de coordonner les stages ;
- dans cet esprit, un stage est désormais obligatoire pour tous en L 3 ;
- l'acquisition de compétences aujourd'hui indispensables pour tous quelle que soit la filière choisie : enseignements obligatoires de l'anglais et de l'utilisation des outils informatiques dans toutes les disciplines ;
- le développement de l'enseignement à distance.

Pour tout problème d'orientation, de réorientation ou de poursuite d'études, vous pouvez vous adresser au S.C.U.I.O. (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)

<http://www.univ-montp3.fr/scuio/>

Tél. 04 67 14 23 42

MDE - Maison des étudiants

# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, vous aurez à effectuer 3 inscriptions **obligatoires** :

## 1. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (scolarité centrale de l'UPV) :

- Réinscription des étudiants de l'UPV en ligne sur le web pour les étudiants français admis en année supérieure ou redoublants (ajournés aux semestres) hors EAD (<http://monupv.univ-montp3.fr>) :
  - du 1er au 25 septembre, pour les étudiants de l'UPV admis à la 1ère session,
  - Dès la publication des résultats des sessions de rattrapage, pour les étudiants de l'UPV admis à la 2ème session, les AJAC L1/L2 et les redoublants.
  
- Réinscription en présentiel avant le 10 octobre 2009 (hors nouveaux bacheliers) pour les étudiants AJAC, les étudiants de l'UPV en changement de parcours, les étudiants présentant une situation particulière et les nouveaux inscrits.

La carte d'étudiant délivrée après paiement des droits d'inscription comporte un certificat de scolarité. Cette carte est indispensable pour l'entrée en salle d'examen et pour bénéficier des différents avantages liés au statut étudiant. La remise exceptionnelle en cours d'année d'un duplicata donne lieu à la perception d'un droit forfaitaire si la demande n'est pas accompagnée d'une déclaration de vol.

- Annulation d'inscription

L'université annule de plein droit :

- ▶ les demandes d'inscription accompagnées d'un chèque sans provision
- ▶ les demandes d'inscription prises en fraude à la réglementation ou sur production de pièces fausses (diplômes) ou de fausses déclarations (sécurité sociale ou assurance accident).

Demande d'annulation par l'étudiant :

Les demandes d'annulation d'inscription avec ou sans remboursement, doivent faire l'objet d'une lettre expliquant les motifs du désistement accompagnée de la carte d'étudiant, des certificats de scolarité et d'un RIB ou d'un RIP au nom de l'étudiant.

Cette demande devra obligatoirement être adressée en recommandé ou déposée à la Scolarité Centrale (Bât. Les Guilhems). Se renseigner des dates limites.

## 2. INSCRIPTION DANS LES GROUPES DE TRAVAUX DIRIGES (UFR1) :

**L'inscription dans des groupes est obligatoire.** Elle se fait à chaque début de semestre auprès de l'enseignant lors du 1<sup>er</sup> cours. L'appel se fera dans chaque TD afin de vérifier l'assiduité.

## 3. INSCRIPTION AUX EXAMENS (Inscription Pédagogique) (UFR1) :

Elle est **obligatoire** et se fait auprès de votre secrétariat pédagogique. Attention, l'inscription dans les groupes de TD ne vous dispense pas de l'inscription aux examens.

Le formulaire d'inscription pédagogique sera disponible sur le site internet de l'université (<http://www.univ-montp3.fr>) rubrique « les UFR » puis « UFR1 ». Vous devrez le télécharger et le rapporter complété dans votre secrétariat de département.

**Tout changement de code d'ECUE devra être signalé dans votre secrétariat pédagogique dans les dates prévues.**

Après les jurys d'examen, vous pourrez éditer votre attestation de résultats de semestre. Il faut impérativement avoir validé votre adresse de messagerie pour pouvoir télécharger votre attestation. Elle ne vous sera pas envoyée.

Voici la procédure :

- Sur le site WEB de l'UPV (<http://www.univ-montp3.fr>)
- Cliquer sur ENT (Espace Numérique de Travail)
- Cliquer sur « s'identifier » (en haut à droite)
- Entrer votre identifiant et mot de passe de messagerie
- Cliquer sur l'onglet « attestation ».

Les attestations annuelles vous seront envoyées.

## LES STAGES

En licence, il est possible de faire des stages en entreprise, à condition toutefois que les règles pédagogiques en usage et la législation en vigueur soient respectées (fournir obligatoirement une attestation de responsabilité civile en cours de validité).

Les conventions sont à retirer :

- Auprès du secrétariat de département si le stage est obligatoire et prévu dans le cursus (dossier bleu) ;
- Pour les stages hors cursus, elles sont à retirer auprès du SCUIO (service commun universitaire d'information et d'orientation) (dossier jaune).

Un stage à l'extérieur fait l'objet d'une convention entre l'entreprise et l'université dont la responsabilité juridique est engagée : un étudiant stagiaire reste en effet soumis au régime étudiant (sécurité sociale notamment). Il est donc absolument obligatoire de retirer un formulaire en trois exemplaires, de le faire viser par le responsable pédagogique qui donne son accord préalable pour le stage sur présentation d'un descriptif de celui-ci. Les personnes habilitées à signer les conventions de stage sont le directeur de filière ou l'enseignant responsable du diplôme que l'étudiant est en train de préparer. **Tout stage commencé sans la convention dûment signée par les trois parties (entreprise, étudiant, université) dégage la responsabilité de l'université.**

Le stage ne doit en aucun cas être préjudiciable au déroulement normal des études (cf. le contrôle continu). Il ne doit pas être trop long (plusieurs semaines d'absence aux cours compromettent les chances de réussite aux examens). Par ailleurs, il est impératif d'informer les enseignants concernés et de leur apporter tous les justificatifs d'absence nécessaires.

L'enseignant, s'il le juge souhaitable, peut demander à l'étudiant un travail complémentaire, du fait de son absence, ou considérer qu'un rapport de stage en tiendra lieu.

## LES TUTORATS

- Le département met à la disposition des étudiants primo-entrants des **tuteurs d'accueil** (des étudiants avancés de leur même département) pour les aider dans leurs démarches (inscriptions diverses, choix des options) au moment de la rentrée universitaire et des inscriptions pédagogiques aux examens (octobre -novembre).
- Des **tuteurs d'accompagnement pédagogique** (étudiants avancés) continuent à soutenir les étudiants tout le long de l'année universitaire dans le cadre des enseignements (bibliographies, méthodologie, préparation des contrôles et examens, etc.) Leurs permanences (lieux et horaires) sont annoncées par voie d'affichage, lors des réunions d'information, dans les cours et dans les secrétariats de département.

## REGLEMENTATION

- Dans les départements qui offrent des enseignements à distance, des **tuteurs EAD** répondront aux demandes de renseignements par téléphone ou courriels (Novembre/Décembre).

Fera l'objet d'un affichage à la rentrée universitaire 2009/2010 après vote par les Conseils.

### VALIDATION D'ACQUIS – TRANSFERT « arrivée »

#### Etudiants extérieurs à l'UPV :

Les étudiants venant d'une autre université et désirant poursuivre leurs études à l'Université Paul Valéry doivent faire soit une demande de *validation d'acquis* (dans le cas d'un changement de filière) soit une demande de *transfert « arrivée »* (pour continuer dans la même filière). Vous pouvez télécharger les dossiers sur internet ([www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr) rubrique « **Inscription et Admission** » puis « **Admission à l'UPV** » jusqu'au 28 août 2009. Les dossiers sont également en ligne sur la page WEB de l'UFR1 rubrique « Validation d'acquis – transfert arrivée ».

#### Etudiants de l'UPV :

Les étudiants déjà inscrits à l'Université Paul Valéry désirant changer de filière doivent faire une « demande de changement de parcours ». Cet imprimé peut être téléchargé sur le WEB rubrique « UFR » « UFR1 » puis « validation d'acquis – transfert arrivée » ou envoyé par mail. Pour cela, prendre contact avec le service de la scolarité de l'UFR1 (M. Biancotto – [maryse.biancotto@univ-montp3.fr](mailto:maryse.biancotto@univ-montp3.fr) – bureau H114 – tel : 04.67.14.55.43).

Les étudiants de l'UPV désirant poursuivre leur cursus en débutant une autre licence ou master doivent faire une « demande de double inscription ». Cet imprimé est à demander par courriel à [maryse.biancotto@univ-montp3.fr](mailto:maryse.biancotto@univ-montp3.fr) ou à retirer au bâtiment H bureau 114 (UFR1 – Bureau de la scolarité).



# LA FILIERE MUSIQUE – MUSICOLOGIE



**Responsable :** Alice POINTEAU

Tél. 04 67 14 21 37

**Réception sur RDV :** [alice.pointeau@univ-montp3.fr](mailto:alice.pointeau@univ-montp3.fr)

La filière Musique – Musicologie dispense d'un enseignement complet – Licence, Master, Doctorat – et prépare aux concours de l'Education nationale, CAPES et Agrégation.

La filière Musique- Musicologie conduit aux carrières de **professeur de musique en Collège et Lycée par le biais des concours de recrutement Capes et Agrégation**. Il est possible également de s'orienter vers la **formation de musicien intervenant en milieu scolaire** (ce enseignement ne fait pas partie de notre cursus).

La filière musicologie permet de se consacrer à la recherche de haut niveau et a pour objectif de former des enseignants, des chercheurs et des spécialistes aptes à contribuer à la diffusion et à la connaissance de l'art musical, au sein du public le plus large comme au sein des institutions spécialisées.

Suite à la Licence 3<sup>ème</sup> année, d'autres débouchés existent dans :

- . **la documentation musicale** (librairie, bibliothèques musicales publiques, bibliothèques de conservatoires, de radio, d'orchestres, d'instituts musicaux, éditeur de musique...),
- . **les secteurs culturels et associatifs** (festival, animation...)
- . les nouveaux métiers liés aux **studios d'enregistrement et au multimédia**.

Un guide des métiers de la Musique est disponible à la Bibliothèque de Musique.

## IMPORTANT !

**Dans la perspective de ces différentes possibilités d'orientation, deux parcours différents et spécifiques ont été prévus au sein de la licence Musique. Les étudiants doivent se déterminer dès l'année de Licence 2 :**

### **Parcours « Musique et musicologie »**

Le patrimoine musical est désormais bien ancré dans la vie culturelle contemporaine. Disséminé dans de nombreux lieux, il nécessite des archivistes et bibliothécaires compétents. Une fois découvert, il attend des musicologues pour le mettre en valeur (examen des sources, édition critique et études). Joué, il a également besoin de passeurs de culture permettant aux musiciens comme au public, dans toute sa diversité, de saisir ses enjeux historiques, pratiques et esthétiques.

Par conséquent, le département Musique propose un parcours de licence permettant de se préparer aux métiers de l'étude, de la conservation et de la valorisation du patrimoine musical.

### **Parcours « Enseignement musical »**

L'éducation musicale dispensée dans l'enseignement primaire et secondaire recrute ses intervenants et professeurs par le biais d'une gamme complète de diplômes et de concours (D.U.M.I., CAPES externe et interne d'Education musicale et chant choral, Agrégation externe et interne de Musique).

Le département Musique propose donc un parcours dédié à la préparation de ces concours, en veillant à ce que la dimension pédagogique et didactique de l'éducation musicale soit cultivée tout au long de ce parcours de Licence.

Les parcours « Musique et musicologie » et « Enseignement musical » apparaissent dès la deuxième année de licence. Ils bénéficient d'un large tronc-commun et se distinguent par l'UE de préprofessionnalisation dans les semestres 3, 4, 5 et 6.

**LICENCE DE MUSIQUE**  
*Parcours Musique – Musicologie*  
*Parcours Enseignement Musical*

**Conditions d'admission**  
**pour l'inscription**  
**en 1<sup>ère</sup> année de Licence de Musique.**

**1) Etre titulaire du baccalauréat.**

Pour les non-bacheliers : **DAEU** ou équivalence accordée par le Président de l'Université ou diplômes du Conservatoire, cf. Validation d'acquis – démarches administratives –

**2) Il est fortement conseillé** de posséder une formation musicale de base portant sur le solfège oral et écrit, la théorie, l'histoire de la musique, la pratique instrumentale et vocale. Cette formation est indispensable pour suivre ce cycle d'études.

A titre indicatif, le niveau minimum à l'entrée doit être :

• **solfège** : fin de cycle II d'un Conservatoire National de Région (dictées à une et deux voix, théorie, lecture parlée et chantée en clés de sol et fa).

• **instrument** : fin de cycle II d'un CNR.

Une pratique du piano n'est pas obligatoire mais l'utilisation aisée du clavier ou d'un instrument polyphonique doit être acquise pendant les deux premières années de licence.

**MASTER RECHERCHE**  
**ET**  
**MASTER PROFESSIONNEL**  
**ARTS DU SPECTACLE ET MUSIQUE**

Master Arts du Spectacle et Musique  
Université Paul Valéry MONTPELLIER III  
Route de Mende  
34199 Montpellier cedex 05  
**Secrétaire : Mme Marie Noëlle DIOCHON Bureau H 109**  
Mail : [marie-noelle.diochon@univ-montp3.fr](mailto:marie-noelle.diochon@univ-montp3.fr)  
Tél. 04 67 14 54 62.  
**Responsable : M. Makis SOLOMOS**  
[makis.solomos@univ-montp3.fr](mailto:makis.solomos@univ-montp3.fr)

Pour être inscrits en Master, les étudiants doivent justifier :

- D'un diplôme national conférant le grade de Licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de Master.
- Ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l'éducation.

# LES ENSEIGNANTS DE LA FILIERE MUSIQUE - MUSICOLOGIE

NOM	PRENOM	ADRESSE MAIL	BUREAU	TELEPHONE
DELAUNAY	Thomas	<a href="mailto:thomas.deleunay@univ-montp2.fr">thomas.deleunay@univ-montp2.fr</a>	Université Montpellier II	04 67 1432 07 Sur RDV
BAUDRY	Patrice	<a href="mailto:patrice.baudry@univ-montp3.fr">patrice.baudry@univ-montp3.fr</a>	N.C	N.C
BENIN	Gilles	N.C	N.C	N.C
BENSOUSSAN	Pierre Luc	N.C	Musicothérapie	N.C
BISARO	Xavier	<a href="mailto:xavier.bisaro@univ-montp3.fr">xavier.bisaro@univ-montp3.fr</a>	D022	04 67 14 25 44 Sur RDV
BORRAS	Laurent	<a href="mailto:laurent.borras@univ-montp3.fr">laurent.borras@univ-montp3.fr</a>	D022	04 67 14 25 44 Sur RDV
CHAMAND GELBSEIDEN	Annick	<a href="mailto:annick.gelbseiden@univ-montp3.fr">annick.gelbseiden@univ-montp3.fr</a>	D021	04 67 14 54 58 Sur RDV
CLEMENT DUMAS	Gisèle	<a href="mailto:gisele.dumas@univ-montp3.fr">gisele.dumas@univ-montp3.fr</a>	D022	04 67 14 25 44 Sur RDV
DUHAUTPAS	Frédéric	N.C	N.C	N.C
GAUCHER	Pierre	<a href="mailto:pierre.gaucher@ac-montpellier.fr">pierre.gaucher@ac-montpellier.fr</a>	IUFM	N.C.
JANSSENS	Els	N.C	N.C	N.C
MAINTENANT	Frédéric	<a href="mailto:frederic.maintenant@univ-montp3.fr">frederic.maintenant@univ-montp3.fr</a>	N.C.	N.C.
MARTY	Luc	N.C.	N.C.	N.C.
POINTEAU	Alice	<a href="mailto:alice.pointeau@univ-montp3.fr">alice.pointeau@univ-montp3.fr</a>	D027	04 67 14 21 37 Sur RDV
RAYNIE	Michel	<a href="mailto:michel.raynie@univ-montp3.fr">michel.raynie@univ-montp3.fr</a>	N.C.	Sur RDV
RIEU	Laurent	N.C.	N.C.	N.C.
SAVY	Corinne	N.C	N.C.	N.C.
SOLOMOS	Makis	<a href="mailto:makis.solomos@univ-montp3.fr">makis.solomos@univ-montp3.fr</a>	D021	04 67 14 54 58 Sur RDV
TEULON LARDIC	Sabine	N.C.	N.C.	N.C.
THORAVAL	Franch	<a href="mailto:fanch.thoraval@univ-montp3.fr">fanch.thoraval@univ-montp3.fr</a>	N.C	N.C
WOLFF	Jean-Claude	<a href="mailto:jean-claude.wolff@univ-montp3.fr">jean-claude.wolff@univ-montp3.fr</a>	D021	04 67 14 54 58 Sur RDV



LICENCE MUSIQUE - MUSICOLOGIE  
3EME ANNÉE

PARCOURS MUSIQUE MUSICOLOGIE  
PARCOURS ENSEIGNEMENT MUSICAL

Année universitaire 2009/2010

Début des cours : Lundi 21 septembre 2009

**Directrice des études : Alice POINTEAU**

Bureau : D027

Tél. 04 67 14 21 37

Réception sur rendez-vous : [alice.pointeau@univ-montp3.fr](mailto:alice.pointeau@univ-montp3.fr)



# TABLEAU RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS DU 5ÈME SEMESTRE

1er SEMESTRE	Contenu des enseignements	Enseignants	ECTS = Coeff.	Volume horaire
<b>U5AMU1</b> <b>Musicologie 5</b>	Musiques Médiévales Musique de l'Epoque Moderne Musiques Classique et Romantique	F. Thoraval X. Bisaro G. Benin	<b>7</b>	<b>58,5</b> 19,5 19,5 19,5
<b>U5BMU1</b> <b>Langage Musical 5</b>	<b>E51MU1</b> Ecriture et Analyse <b>E52MU1</b> Formation Musicale Spécialisée	A. Pointeau A. Chamand-Gelbseiden	<b>7</b>	<b>58,5</b> 39 19,5
<b>U5CMU1</b> <b>Pratiques de la Musique 5</b>	Chœur ou ensemble vocal, travail vocal, Direction de Chœur et pratiques collectives ou individuelles et Pratiques scéniques de la musique : improvisation musiques d'aujourd'hui	P. Baudry ou L. Borras et M. Raynié, PL. Bensoussan, P. Gaucher, et F. Maintenant	<b>6</b>	<b>52</b>
<b>U5DMU1</b> <b>Pré professionnalisation</b> <b>L'étudiant doit prendre 1 au choix</b>	<u>1 au choix</u> 1 – <b>E53MU1</b> Parcours Musique et Musicologie : Musique et Sciences Humaines, et Sources non musicales 2 – <b>E54MU1</b> Parcours Enseignement Musical : Formation Musicales Concours, et Accompagnement 3 – <b>E55XMPR1</b> Concours PRCE 4 – <b>E55MU1</b> Stage	M. Solomos, X. Bisaro  A. Chamand-Gelbseiden A. Pointeau  A. Pointeau	<b>6</b>	<b>39</b>
U5L1V1 <b>Langues et options (LV obligatoire)</b>	<b>Voir page 25</b>		<b>4</b>	<b>36</b>
	<b>TOTAL SEMESTRE 5</b>		<b>30</b>	<b>244</b>



## TABLEAU RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS 6EME SEMESTRE

2ème SEMESTRE	Contenu des enseignements	Enseignants	ECTS = Coeff.	Volume horaire
<b>U6AMU1</b> Musicologie 6	Musiques de la première moitié du XXème siècle Musiques Contemporaines Musiques Populaires Actuelles	F. Duhauptas M. Solomos, F. Duhauptas M.Solomos	7	<b>58,5</b> 19,5 19,5 19,5
<b>U6BMU1</b> Langage Musical 6	<b>E61MU1</b> Ecriture et Analyse <b>E62MU1</b> Formation Musicale Spécialisée	A.Pointeau, F. Duhauptas A. Chamand-Gelbseiden	7	<b>58,5</b> 39 19,5
<b>U6CMU1</b> Pratiques de la Musique 5	Chœur ou ensemble vocal, Travail vocal et Direction de Chœur et pratiques collectives ou individuelles et Improvisations (musiques anciennes et musiques d'aujourd'hui)	P. Baudry ou L. Borrás et M. Raynié, PL. Bensoussan, P. Gaucher, et F. Maintenant, E. Janssens	6	<b>52</b>
<b>U6DMU1</b> Pré professionnalisation <u>L'étudiant doit prendre 1 au choix</u>	<u>1 au choix</u> 1 – <b>E63MU1</b> Parcours Musique et Musicologie : Approfondissement Ecriture, et Notations musicales 2 – <b>E64MU1</b> Parcours Enseignement Musical : Accompagnement, et Création - Arrangement  3 – <b>E65SLPR1</b> Concours PRCE 4 – <b>E65MU1</b> Stage	J-Cl.Wolff F. Thoraval G. Benin, A. Pointeau   A. Pointeau	6	<b>39</b>
<b>U6L1V1</b> Langues et options (LV obligatoire) S6	<b>Voir page 34</b>		4	<b>36</b>
	<b>TOTAL SEMESTRE 6</b>		<b>30</b>	<b>244</b>

# LICENCE 3<sup>ÈME</sup> ANNEE 5<sup>ÈME</sup> SEMESTRE

## ***Descriptifs des enseignements***

### **U5AMU1 MUSICOLOGIE**

#### 1) MUSIQUES MEDIEVALES

**Enseignant : F. THORAVAL**

**Histoire de la musique (L3) :**

**« Musique et rituel dans la société italienne de la fin du Moyen-Age »**

Enseignant : Fañch THORAVAL

#### Présentation :

L'activité rituelle des sociétés européennes de la fin du Moyen-Age se partage entre de nombreuses institutions religieuses, politiques et confraternelles. Quelle que soit la nature du rituel (messe votive, procession, commémoration d'un saint patron, etc.), elles y sont toutes bien souvent impliquées simultanément, quoique à des degrés divers. Pour chacune des institutions concernées, le rituel répond à de nombreuses nécessités, souvent distinctes, parfois divergentes, générant une multiplication des pratiques musicales. Fruit des ces interactions, la musique rituelle ne se limite pas à la seule tradition liturgique et intègre des répertoires et des langages musicaux d'horizons aussi différents que le motet « franco-flamand », l'hymne latine ou la frottola italienne.

Ce cours ambitionne d'aborder les répertoires musicaux de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle sous l'angle de cette complexité sociale en prenant pour point de référence la laude polyphonique, chant de dévotion polymorphe très diffusé dans les pratiques rituelles des confréries. Pierre angulaire de la société urbaine italienne, le système confraternel est étroitement lié au milieu curial et monastique d'une part, aux pouvoirs politiques de l'autre. Les confréries ne représentent pas seulement des mouvements de piété et de dévotion dans un monde dévasté par les guerres et les épidémies. Elles constituent également un régulateur qui permet au plus démunis de garantir un minimum social (aide aux malades, dotes, funérailles, etc.) et aux plus aisés d'affirmer et maintenir leur position. C'est ainsi l'ensemble de la société qui est réuni dans ce système où l'activité musicale joue un rôle prépondérant. Par ailleurs les comportements concurrentiels entre confréries, générés par un sentiment identitaire basé selon les cas sur des critères d'ordre professionnel, territorial, migratoire ou tout simplement d'adhésion institutionnelle, favorisent le recours à des musiciens de prestige et à des répertoires d'apparat.

Inscrites au cœur de la société, utilisant des répertoires propres (particulièrement les laudes) autant que des répertoires référencés à d'autre milieux (motets, hymnes), les confréries constituent ainsi un point de vue privilégié pour étudier une large partie du répertoire de cette période.

#### Objet :

Ce cours a bien sûr pour objet d'approfondir, par l'analyse et la contextualisation historique, la connaissance de la musique des XVe et XVIe siècles, mais également de produire une réflexion sur les liens de la musicologie avec des disciplines telles que l'histoire sociale ou l'anthropologie des religions et du rituel. On abordera donc le répertoire d'un point de vue systématique (analyse des différents « systèmes musicaux » et de leurs contextes rituels d'exécution) parallèlement à une discussion sur les méthodologies propres à une recherche historique et/ou anthropologique.

#### Bibliographie :

La bibliographie relative à ce cours, trop vaste et peu francophone, sera distribuée pendant le semestre et volontiers transmise par mail aux étudiants dispensés d'assiduité.

#### Évaluation :

Étudiants en contrôle continu :

- Contrôle continu avec F. Thoraval et X. Bisaro (exercices écrits)
  - Examen terminal : exercice écrit sur table
- Étudiants dispensés d'assiduité :
- Examen terminal : exercice écrit sur table
- 

## **2) MUSIQUES DE L'EPOQUE MODERNE**

**Enseignant : X. BISARO**

**Descriptif pédagogique :**

Musique, liturgie et vie ecclésiastique : approches historiques

Ce cours propose d'étudier sur la longue durée (du Moyen Âge au XVIIIe siècle) les modes d'intégration des pratiques musicales dans une sélection de lieux ecclésiastiques (monastères, chapitres, paroisses). Outre une analyse de la constitution et de l'évolution des répertoires, il s'agira également de comprendre leurs motivations liturgiques, les conditions historiques de leur mise en œuvre, ainsi que la mise en rapport des divers acteurs de la vie ecclésiastique qu'ils provoquent.

Bibliographie spécifique distribuée lors du premier cours.

**Evaluation :**

Etudiants en contrôle continu :

- Contrôle continu avec F Thoraval et X. Bisaro (exercices écrits)
- Examen terminal : exercice écrit sur table

Etudiants dispensés d'assiduité :

Examen terminal : exercice écrit sur table.

---

## **3) MUSIQUES ROMANTIQUES**

**Enseignant : G. BENIN**

**Descriptif pédagogique :**

**Romantisme et Religion**

Après la mise à distance du religieux par les Lumières, le romantisme admet et plus d'une fois revendique un lien renforcé avec la chose religieuse, qui touche de nombreux compositeurs, mais aussi les théoriciens de l'esthétique, les philosophes de premier plan, les poètes, etc.

L'expressivité romantique, la musique illustrative, l'expérimentation formelle, peuvent en devenir des manifestations originales autant qu'incontournables.

**Premiers repères bibliographiques :**

- A. Einstein, *La musique romantique*, Gallimard, 1984.
  - R. Sabatier, *Miroirs de la musique*, T2, Fayard, 1995.
  - C. Rosen, *La Génération romantique*, chap. 10 et 11.
- M. Biget-Mainfroy, *Le rêve et la fureur*, 2002.

# U5BMU1 Langage musical

## 1) E51MU1 Ecriture et Analyse

-----  
1 – ECRITURE MUSICALE

**Enseignante : A. POINTEAU**

**Descriptif Pédagogique :**

Révisions des notions apprises en Licence 1ère et 2ème année (accords de 3 à 4 et 5 sons) Consolidation de l'étude et de l'emploi de la Modulation, ainsi que des accords de 7° de dominante et de leurs renversements, avec et sans fondamentale.

Etude des accords 7e d'espèces et de leurs renversements.

Etude de l'accord 9e /7e dominante, avec et sans fondamentale.

**Objectif du Cours :**

Evolution de l'harmonie dans l'histoire de la Musique

Ecriture pour Quatuor Vocal et Quatuor à Cordes

L'essentiel du cours est établi à partir de textes du répertoire (XVIIIème siècle)

Mise en relation de l'harmonie et des autres composantes au discours musical : mélodie, rythme, carrure, forme, timbre.

**Evaluation :**

Contrôle continu du travail effectué tout au long de l'année et examen terminal.

---

2 – ANALYSE ET COMMENTAIRE

**Enseignante : A. POINTEAU**

**Descriptif Pédagogique :**

Analyse et Commentaire d'œuvres de la 1ère partie du XXème siècle.

**Bibliographie conseillée :**

Revue d'Analyse musicale, Revue « Musurgia », Paris, Eska

**Evaluation :**

En plus de l'examen terminal, le contrôle continu comportera des travaux partiels

## 2) E52MU1 Formation Musicale spécialisée

**Enseignante : A. CHAMAND- GELBSEIDEN**

**Descriptif Pédagogique :**

Révision des accords vus en Licence 1ère année et en Licence 2ème année.

Accord + 7

Dictées d'accords, dictées de rythmes à 1 et 2 voix, à 2 voix avec timbres différents

Déchiffrages de sujets originaux et Etude sur des œuvres du répertoire (polyphonies)

**Evaluation :**

Le contrôle continu s'effectuera en cours, par des exercices liés au cours :

- Reconnaissance de tonalités et de types de mesures
- Ecriture de rythmes
- Prise de thèmes mélodiques à 1 ou 2 voix
- Identification et écriture d'accords

# U5CMU1

## PRATIQUES DE LA MUSIQUE 5

**1) et 2) sont Obligatoires :**

### **1) TRAVAIL VOCAL**

**Enseignant : L. BORRAS**

**Descriptif pédagogique :**

Mises en voix, jeux vocaux, travail de la soufflerie trouveront leur application dans l'interprétation de partitions monodiques et / ou polyphoniques.

**Evaluation :**

Le contrôle continu s'effectuera par :

- la prise en compte de l'assiduité et du travail fourni en cours
- un contrôle terminal sous forme de pratique vocale : évaluation sur des partitions travaillées durant le semestre.

### **2) DIRECTION DE CHŒUR**

**Enseignant : P. BAUDRY**

**Descriptif pédagogique :**

Initiation à la direction de Chœur : apprentissage de la relaxation, du contrôle individuel et collectif de l'information gestuelle ... Gestic de base, mémorisation, mise en situation ( direction des chorales Licence 1 et Licence 2 / licence 3).

**Evaluation :**

L'évaluation se fait en contrôle continu en fonction des critères suivants : assiduité (aux cours et aux concerts des chorales Licence 1 et Licence 2/Licence 3), passages devant le groupe et oral de fin de semestre.

## 1 DISCIPLINE AU CHOIX

### **3) CHŒUR OU ENSEMBLE VOCAL**

**3) CHŒUR**

**Enseignant : P. BAUDRY**

**Descriptif pédagogique :**

Pratique du chant en formation musicale chorale, étude d'œuvres a capella et accompagnées en vue d'exécutions publiques. Possibilité de travail avec les étudiants de L3 inscrits en direction de chœur.

L'évaluation se fait en contrôle continu en fonction des critères suivants : assiduité (aux répétitions et aux concerts), passages en octuors lors du cours et oral de fin de semestre.

La participation à un projet de création d'Opéra Junior tout au long de l'année 2008/2009 peut remplacer la pratique du chœur de l'Université. Les étudiants doivent impérativement prendre contact avec Gisèle Clément Dumas et Monsieur Patrice Baudry dès le début de l'année universitaire.



### **3) Ensemble vocal**

**Enseignant : L. BORRAS**

#### **Descriptif pédagogique :**

Travail axé principalement sur le répertoire du XXème siècle : musique savante, jazz et pop. Ces partitions étant exigeantes, il est demandé un réel engagement ainsi qu'un travail personnel fourni et régulier. Evaluation en quatuor (ou autre, suivant la pièce) que une des partitions travaillées pendant le semestre.

## **4): 1 discipline au choix**

**Pratiques instrumentales ou vocales collectives ou individuelles**

**Tous les étudiants doivent choisir une pratique instrumentale individuelle ou collective pour l'année universitaire.**

### **PRATIQUES COLLECTIVES**

**Musique de Chambre : M. Raynié**

**OU**

**Atelier Jazz : P.L. Bensoussan**

**OU**

**Atelier Big Band IUFM : P. Gaucher**

**OU**

**Orchestre CRR - UPV: M. Raynié**

**Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire dans l'un de ces ateliers.**

**Ils seront évalués par les enseignants en charge de ces ateliers de pratiques collectives.**

**L'atelier est obligatoirement choisi pour les deux semestres.**

**OU**

### **PRATIQUES INDIVIDUELLES**

Les étudiants qui ne seront inscrits dans aucun de ces ateliers devront passer un oral d'exécution instrumentale ou vocale. Pour cela ils devront préparer deux pièces aux choix, de styles différents.

Descriptif pédagogique :

La procédure d'examen est la suivante :

Les étudiants auront préparé à chaque semestre, deux pièces instrumentales ou vocales de style ou d'époque différents d'environ 5 minutes chacune.

Le choix de l'interprétation des pièces se fera par tirage au sort au moment de l'épreuve. Il sera demandé de prévoir un accompagnateur le cas échéant.

Les étudiants peuvent se produire en petits groupes et seront notés individuellement.

#### **Critères d'évaluation :**

Les étudiants seront notés à partir des critères suivants :

La mise en place

La musicalité

L'implication

Un support devra être prévu pour le jury (partition, grille, etc.)

# PRESENTATION DES ATELIERS

## 1- MUSIQUE DE CHAMBRE

**Enseignant : Michel RAYNIE**

### CONSTITUTION DES ENSEMBLES

Afin de constituer les ensembles de musique de chambre, une audition sera organisée en début d'année universitaire. Chaque étudiant interprètera une œuvre de son choix, si possible avec un accompagnateur.

Cette audition n'a pas pour objet de choisir les meilleurs instrumentistes parmi les candidats, mais d'évaluer le niveau de chacun de façon à ce qu'il puisse être créé des formations permettant de répondre aux critères suivants :

Toucher le plus grand nombre d'étudiants.

Créer des ensembles dont le niveau est homogène.

Trouver le répertoire approprié.

Il est possible aux étudiants désirant se regrouper par affinité de proposer une formation. Il en va de même pour les ensembles déjà constitués.

Il suffira aux étudiants déjà inscrits les années précédentes à ce cours de se présenter à l'audition afin de remplir leur formulaire d'inscription.

Chaque formation est établie pour l'année. Le nombre d'œuvres abordées variera en fonction de leur difficulté et du travail fourni par les musiciens.

### ORGANISATION DES COURS

Les cours auront lieu le mercredi après-midi de 14h30 à 19h00. Chaque ensemble suivra un cours d'une heure environ, un mercredi sur deux, ce afin d'assimiler et de travailler, en groupe et individuellement, les œuvres abordées. L'emploi du temps est fixé en tenant compte le plus possible des activités de chacun.

### PROCEDURE D'EXAMENS

La notation des étudiants inscrits en cours de musique de chambre est le résultat de la moyenne d'une note de contrôle continu et de deux notes obtenues au cours d'une exécution en fin de semestre devant un jury composé d'enseignants du département Musique ( ces exécutions ont lieu généralement en salle DO26 et sont ouvertes au public).

Précision sur la note de contrôle continu.

Il va de soi que l'assiduité au cours est indispensable, non seulement pour l'étudiant lui-même, mais également pour la formation à laquelle il appartient. Il en va de même pour le travail demandé. La notation tiendra compte en grande partie de ces deux critères.

### DATES DES AUDITIONS

Non communiquées

## 2 – BIG BAND IUFM-UPV

**Enseignant : Pierre GAUCHER**

Orchestre (bois, cuivres, piano, basse, batterie et percussions).

Différents styles musicaux seront abordés (variétés, musiques de film, jazz,).

Les répétitions du Big Band se déroulent de 14h30 à 16h le mercredi après-midi en salle A303 à l'IUFM.

Ouvert à tous les étudiants. Date de rentrée lors de la première semaine universitaire.



### 3- JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

**Enseignant : P.L. BENSOUSSAN**

**Descriptif pédagogique :**

Se réappropriier le langage musical dans une dimension d'improvisation et de création.

A travers une ou plusieurs pièces ainsi créées, seront abordées :

- Le jeu en groupe / Développer l'écoute, trouver une place dans le groupe ...
- Développer la créativité.
- Organiser la matière sonore.
- Travail de la mémoire et du geste musical.
- Le rythme, la mélodie, l'harmonie.

Cet atelier s'adresse aux étudiants ayant une pratique dans le domaine du jazz, de la musique improvisée, de la musique traditionnelle et classique.

L'atelier peut accueillir une douzaine d'étudiants.



### 4 - ORCHESTRE UNIVERSITE PAUL-VALERY CRR DE MONTPELLIER AGGLOMERATION

**Enseignant responsable : M. RAYNIE**

**Répétitions**

Les répétitions ont lieu le lundi de 18h00 à 21h00, à la Chapelle Haute du CRR, rue de Candolle.

Les répétitions par pupitre sont dirigées par les professeurs du CRR de Montpellier au premier semestre, par les solistes de l'Orchestre National de Montpellier au second semestre.



**Concerts**

**Non communiqués**

**Auditions**

Les étudiants faisant partie de l'orchestre l'an passé ne passent pas d'audition. Ils doivent néanmoins remplir une fiche d'inscription et la remettre au secrétariat Musicologie.

Pour les nouveaux venus, une audition est organisée (date non communiquée) en présence du chef d'orchestre, de la directrice du département musique, du directeur du CRR, du coordinateur artistique.

Il leur sera demandé d'interpréter en solo une œuvre au choix du répertoire de leur instrument ainsi qu'un trait d'orchestre, également au choix.

**Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est le même que pour tout orchestre (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail...).

Il vous sera demandé de signer la feuille de présence en début de répétition. Trois absences non excusées entraînent la radiation de l'orchestre.

**5 – PRATIQUES SCENIQUES DE LA MUSIQUE (Audio Culture 1)**  
**Pour tous les étudiants**

**Enseignant : F. MAINTENANT**

**Descriptif pédagogique :**

Tenter de réfléchir sur divers points tels que :

- . Le rapport partition musicale / mise en son, puis mise en spectacle.
- . Une mise en scène est-elle nécessaire pour le concert ?
- . La visibilité des gestes et postures des musicien(ne)s aide-t-elle ou nuit-elle à la musique ?
- . Compose-t-on un concert comme on compose une œuvre ou une émission de radio ?
- ... et faire de la musique !

**Evaluation :** dossier et/ou contrôle continue

**Référence:**

Patrice Pavis, La mise en scène contemporaine, Armand Colin 2007  
Pierre Albert Castanet, Tout est bruit pour qui a peur, Michel de Maule  
1999/2007

**Fascicule:**

Frédéric Maintenant, Une chronologie de l'audio culture occidentale en  
musique moderne, contemporaine et/ou actuelle de 1877 à 1963.

# U5DMU1

## PRE PROFESSIONNALISATION

### 1 ECUE AU CHOIX

**Important** : Dans le cadre de l' UE de Préprofessionnalisation, et dans un souci évident de cohérence pédagogique, il est fortement conseillé de poursuivre le parcours entamé en 2<sup>ème</sup> année de Licence.

#### 1 ) E53MU1 PARCOURS MUSIQUE MUSICOLOGIE

##### MUSIQUES ET SCIENCES HUMAINES ET SOURCES NON MUSICALES

###### A . MUSICOLOGIE ET SCIENCES HUMAINES

**Enseignant** : M. SOLOMOS

###### **Descriptif pédagogique :**

La musique constitue un champ de forces où s'élabore le sens, une activité métaphorique où l'homme emploie ses facultés à construire tant le monde que lui-même. Il y a donc une convergence naturelle entre, d'une part, la musicologie, qui devrait se consacrer à cerner ce sens, et, d'autre part, les sciences humaines. Ces dernières peuvent aider la musicologie à s'atteler à cette tâche difficile, souvent mise de côté au profit d'alignements fastidieux de faits, de mises en relations mécaniques entre le phénomène musical et son contexte. En effet, les sciences humaines ont su développer, chacune à sa manière, des méthodes et des contenus de pensée aptes à cerner le sens des activités humaines par rapport à l'Être (philosophie), à la société (sociologie, anthropologie), à l'histoire (histoire), à l'univers affectif et du comportement humain (psychologie)..., autant de domaines que la musique touche tour à tour. À ce titre, la musicologie serait une des sciences humaines les plus complexes, le sens musical étant constitué d'une multitude de couches que le regard des différentes sciences humaines peut aider à analyser.

Une bibliographie analytique sera distribuée lors du premier cours.

###### **B. SOURCES NON MUSICALES**

**Enseignant** : X. BISARO

###### **Descriptif pédagogique :**

Loin de se limiter à la partition, la pratique musicologique nécessite de prendre en compte d'autres types de document (images, archives, périodiques,...) pour lesquels ce cours proposera une initiation à la critique et au commentaire.

**Evaluation** : contrôle continu (exercices et travaux personnels).

## **2) E54MU1 PARCOURS ENSEIGNEMENT MUSICAL**

### **FORMATION MUSICALE CONCOURS et ACCOMPAGNEMENT**

#### **A. FORMATION MUSICALE CONCOURS**

**Enseignante : A. CHAMAND - GELBSEIDEN**

**Objectif du Cours :**

**Préparation à l'épreuve du CAPES :**

- mémorisations, dictées à la volée,
- séquences mélodiques 1 et 2 voix (tous répertoires)
- séquences rythmiques 1 voix (1 ou 2 timbre) 2 voix, 2 ou 3 timbres,
- dictées harmoniques piano.

**Evaluation en contrôle continu.**

#### **B. ACCOMPAGNEMENT**

**Enseignante : A. POINTEAU**

**Descriptif pédagogique :**

Pratique de l'harmonie au clavier pour acquérir les réflexes nécessaires à l'harmonisation à vue d'une mélodie, l'exécution vocale et l'accompagnement à vue d'une chanson avec paroles, et la réalisation à vue d'une basse chiffrée.

Cette pratique s'appuie sur un travail régulier (voire quotidien) au clavier ayant pour but de maîtriser les fonctions harmoniques, les différents types d'accords et d'enrichir l'oreille harmonique par l'utilisation de styles variés, allant du répertoire occidental dit « classique » aux chansons populaires et de variétés.

**Evaluation :**

L'évaluation se fera en contrôle continu, tout au long du semestre (travaux préparés et déchiffrages ponctuels et exécution à vue lors des cours). L'examen terminal concerne uniquement les étudiants dispensés d'assiduité

## **3) E55XMPR1 CONCOURS PRCE**

Cette ECUE n'est pas assurée par le Département. Voir affichages concernés

## **4) E55MU1 STAGE MUSIQUE**

**Enseignante : A. POINTEAU**

**Descriptif pédagogique :**

Au terme de la licence, il est demandé aux étudiants d'effectuer un stage d'observation dans une structure d'accueil en relation avec le milieu musical (établissement d'enseignement, administration culturelle, organisation de spectacles, etc...).

Celui-ci a pour but d'inciter les futurs diplômés à procéder à un bilan de leurs années d'étude d'une part, et à amorcer une réflexion quant aux suites possibles de la licence : poursuite d'étude en Master, concours d'enseignement, ou autre activité professionnelle.

A l'issue de ce stage, les étudiants devront rédiger un rapport (35-40 pages), remis au secrétariat avant une date limite qui vous sera communiquée ultérieurement.

Les rapports de stage rendus hors délais ou n'ayant pas été approuvés au préalable ne seront pas acceptés.

S'agissant d'un projet personnel, il est vivement recommandé de se préoccuper de la recherche du stage au plus tôt

**Petit rappel des procédures à suivre :**

- **Choix du type de stage, prises de contact**

- **Retrait de la convention de stage au secrétariat de musique, qui devra être signée et approuvée par la directrice d'étude (A. POINTEAU)**

- **Accord officiel et signature de la convention par la structure d'accueil**

- **Retour de la convention au secrétariat, pour validation par la directrice d'UFR (S. LUCIANI).**

**Attentes et évaluation :**

Le rapport devra rendre compte de la démarche personnelle de l'étudiant (d'où la nécessité d'y réfléchir au plus tôt, certaines démarches ou prises de contact pouvant être assez longues...), d'une observation réelle et surtout d'une capacité d'analyse et de recul par rapport à cette observation, avec éventuellement une mise en perspective de l'étudiant dans la logique de la suite de son parcours professionnel

.La durée moyenne du stage devra être d'environ 39 heures ; libre à chaque étudiant de l'organiser à sa convenance (quelques heures par semaine sur plusieurs mois, ou séances « intensives », cela dépend du type de stage choisi). Petit rappel : le stage doit être effectué en dehors des heures de cours, et ne pourra aucunement justifier d'une absence...

Les étudiants n'ayant pas été admis à la 1ère session seront évalués lors d'une soutenance ; ils devront alors corriger et approfondir certains points, en fonction des remarques figurant sur le rapport (qui pourra être récupéré au secrétariat ou à la bibliothèque de musique).

# U5LIV1 LANGUES ET OPTIONS (LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE)

**E59AN1 Langue Vivante ANGLAIS**

**E58CG1 Culture Générale**

**E58EP1 Education physique et sportive**

Pour toutes, les pratiques sportives au sein de l'Université, voir le SUAPS : S'adresser à la Maison des Etudiants

**E58GA1 Initiation aux Langues anciennes : Grec**

**E58LA1 Initiation aux Langues anciennes : Latin**

Voir l'UFR I bureau Lettres classiques et Lettres modernes

## **Langues Vivantes**

<b>E59AL1 Allemand</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E59AR1 Arabe</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E59CA1 Catalan</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E59CH1 Chinois</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E59ES1 Espagnol</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E59GM1 Grec Moderne</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E59HE1 Hébreu</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E59IT1 Italien</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E59OC1 Occitan</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E59PL1 Polonais</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E59PO1 Portugais</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E59RO1 Roumain</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E59RU1 Russe</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E59TC1 Tchèque</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2



# LICENCE 3<sup>ÈME</sup> ANNEE 6<sup>ÈME</sup> SEMESTRE

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS U6AMU1 MUSICOLOGIE S6

### 1- MUSIQUES DE LA 1<sup>ÈRE</sup> MOITIE DU XXE SIECLE

**Enseignante : F. DUHAUPTAS**

**Descriptif pédagogique :** Non communiqué Ci-dessous le descriptif 2008-2009

#### La Musique de Ballet en France, année 1910 – 1930

La danse, à cette époque, devient un prétexte, un support à des expérimentations musicales et picturales. Les ballets russes de Serge de Diaghilev, tout en renouvelant le ballet classique académique, ont mis en avant les composants plastiques et musicaux. Lieu de collaborations interdisciplinaires, le ballet réalisait enfin l'unité des arts autour de la danse et révélait le génie de compositeurs aussi différents et « révolutionnaires » que Stravinsky (Petrouchka, Le Sacre) et Satie (Parade).

Quant aux ballets suédois de Rolf de Maré, ils ont embrassé tous les mouvements artistiques des années 20 : cubisme, constructivisme, néoprimitivisme, expressionnisme, dada et surréalisme. Leurs sources créatives vont de l'art africain (Sculpture nègre, La création du monde / Milhaud / Cendrars), au jazz américain (Within the quota / Cole Porter) et au cinéma expérimental (relâche : Satie / Piabia).

#### Bibliographie :

Bent Häger, Les ballets suédois, Paris, J. Damase et Denoël, 1989.

Manfred Kelkel, La musique de ballet en France de la Belle époque aux années folles, Paris, Vrin, 1992.

M. Pojarskaïa et T. Volodina, L'art des ballets russes à Paris, Paris, Gallimard, 1990.

Ornella Volta, Satie et la danse, Paris, La Plue, 1992.

### 2 – MUSIQUE CONTEMPORAINE

**Enseignant : M. SOLOMOS**

#### Descriptif pédagogique :

Suite du cours de L2 (E44MU1) introduisant aux musiques du XX<sup>ème</sup> siècle :

(1. Première modernité et néoclassicisme : traité en L2)

(2. La première musique contemporaine : traité en L2)

3. Postmodernité, hypermodernité, nouvelles technologies

À partir des années 1980, la musique contemporaine entre dans la postmodernité. Une partie de celle-ci est caractérisée par une recherche de simplicité et par le goût pour la répétition : minimalisme américain (La Monte Young, Steve Reich...), spiritualisme new age (Arvo Pärt), néotonalité... Une autre est marquée par le montage, l'humour et les métissages : théâtre musical (Kagel, Aperghis), zapping (Zorn), hybridations ethniques ou populaire/savant... En parallèle, se construit l'hypermodernité d'un Ferneyhough et des compositeurs de la Nouvelle Complexité. Par ailleurs, les développements de l'électroacoustique et de l'informatique musicale conduisent à de nouveaux univers sonores : musiques mixtes, temps réel, spatialisation et immersion sonores, synthèse granulaire... Enfin, les questions de l'espace, des relations musique-image, des nouveaux gestes, entre autres, semblent être devenues essentielles.

Une bibliographie analytique sera distribuée lors du premier cours.

#### Evaluation :

Contrôle continu : dissertation

Dispense d'assiduité : oral (prendre contact avec les enseignants pour connaître les thèmes abordés).

### 3 – MUSIQUES POPULAIRES ACTUELLES

**Enseignant : M. SOLOMOS**

**Descriptif Pédagogique :**

Une bibliographie analytique sera distribuée lors du premier cours.

## **U6BMU1 LANGAGE MUSICAL S6**

### **E61MU1 ECRITURE ET ANALYSE**

#### **1 - ECRITURE MUSICALE**

**Enseignante : A. POINTEAU**

**Descriptif Pédagogique :**

Consolidation des acquis précédents  
Approfondissement de l'accord 9e /7e dominante, avec et sans fondamentale.  
Usage des notes étrangères, en particulier broderies, notes de passage et appoggiatures.  
Accords altérés  
Approche de la modalité.

**Objectif du Cours :**

Evolution de l'harmonie dans l'histoire de la Musique  
Etude des styles du répertoire classique et romantique, voire jusqu'au début du XXème siècle  
.Ecriture pour Quatuor à Cordes et / ou autres formations courantes

**Evaluation :**

Travaux personnels tout au long du semestre et examen terminal.  
Mise en relation de l'harmonie et des autres composantes au discours musical : mélodie, rythme, carrure, forme, timbre.

#### **2 – ANALYSE ET COMMENTAIRE**

**Enseignants : A. POINTEAU, F. DUHAUPTAS**

**Descriptif Pédagogique :**

Etude et approche des différentes techniques d'écriture et procédés de développements utilisés dans des œuvres de la 2e partie du XXème siècle. Aspects formels et instrumentation.

**Bibliographie conseillée :**

Revue d'Analyse musicale,  
Revue « Musurgia », Paris, Eska  
GINER, Aide Mémoire de la Musique Contemporaine, exemples et définitions, Paris, Durand, cop. 1995.

**Evaluation :**

En plus de l'examen terminal, le contrôle continu comportera des travaux ponctuels et / ou des dossiers à rendre par l'étudiant(e).

## E62MU1 FORMATION MUSICALE SPECIALISEE

Enseignante : A. CHAMAND - GELBSEIDEN

### Descriptif pédagogique :

Approfondissement du premier semestre : dictées de rythme 1 et 2 voix avec timbres différents, dictées instrumentales à une et deux voix, dictées harmoniques.

### Evaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu.

## U6CMU1 PRATIQUES DE LA MUSIQUE S6

1) et 2) sont Obligatoires :

### 1) TRAVAIL VOCAL

Enseignant : L. BORRAS

### Descriptif pédagogique :

Travail essentiellement axé sur le répertoire jazz : improvisation (scat) individuelle et collective, travail de phrasé et de rythme, perception des structures harmoniques. Approche de l'interprétation, couleur et « textures », à travers différents courants de jazz. Evaluation par l'interprétation de deux thèmes d'esprit différent (dont un avec improvisation).

### Evaluation :

Le contrôle continu s'effectuera par :

- la prise en compte de l'assiduité et du travail fourni en cours
- un contrôle terminal sous forme de pratique vocale : évaluation sur des partitions travaillées durant le semestre.

### 2) DIRECTION DE CHŒUR

Enseignant : P. BAUDRY

### Descriptif pédagogique :

Initiation à la direction de Chœur : apprentissage de la relaxation, du contrôle individuel et collectif de l'information gestuelle ... Gestic de base, mémorisation, mise en situation (direction des chorales Licence 1 et Licence 2 / licence 3).

### Evaluation :

L'évaluation se fait en contrôle continu en fonction des critères suivants : assiduité (aux cours et aux concerts des chorales Licence 1 et Licence 2/Licence 3), passages devant le groupe et oral de fin de semestre.



## **1 discipline au choix**

### **Chœur**

**Enseignant : P. BAUDRY**

**Descriptif pédagogique :**

Pratique du chant en formation musicale chorale, étude d'œuvres a capella et accompagnées en vue d'exécutions publiques. Possibilité de travail avec les étudiants de L3 inscrits en direction de chœur.

**Opéra Junior :**

La participation à un projet de création d'Opéra Junior tout au long de l'année 2008/2009 peut remplacer la pratique du chœur de l'université. Les étudiants doivent impérativement prendre contact avec Madame Clément Dumas et Monsieur Baudry.

L'évaluation se fait en contrôle continu en fonction des critères suivants : assiduité (aux répétitions et aux concerts), passages en octuors lors du cours et oral de fin de semestre.

Une participation active ainsi qu'un travail régulier sont nécessaires.

**OU**

### **Ensemble vocal**

**Enseignant : L. BORRAS**

**Descriptif pédagogique :**

Travail axé principalement sur le répertoire du XXème siècle : musique savante, jazz et pop. Ces partitions étant exigeantes, il est demandé un réel engagement ainsi qu'un travail personnel fourni et régulier. Evaluation en quatuor ( ou autre, suivant la pièce) que une des partitions travaillées pendant le semestre.

## **Enseignements obligatoires à choisir entre:**

### **PRATIQUES INSTRUMENTALES COLLECTIVES OU INDIVIDUELLES**

**Enseignant responsable: M. RAYNIE**

**a) PRATIQUES MUSICALES COLLECTIVES**

- **Musique de chambre** : M. RAYNIE

OU

- **Orchestre symphonique CRR –UPV** : M. RAYNIE

OU

- **Atelier Jazz et Musiques Improvisées** : P.-L. BENSOUSSAN

OU

- **Big Band IUFM – UPV**: P. GAUCHER

**Ou**

**b) PRATIQUES MUSICALES INDIVIDUELLES**

Les ateliers et les modalités sont strictement les mêmes qu'au semestre 5.

L'étudiant poursuit l'atelier intégré au début de l'année scolaire en cours (semestre 5).

# IMPROVISATIONS

1) et 2) sont Obligatoires :



## 1 - MUSIQUES D'AUJOURD'HUI (Audio Culture 2) L3 Pratiques de la Musique 2ème semestre)

**Enseignant : F. MAINTENANT**

### Descriptif pédagogique :

Contrairement à l'idée reçue, l'improvisation occupe une part importante en musique classique, notamment à l'orgue, mais aussi lors de cadences de concerto. L'improvisation nécessite une bonne connaissance ou du moins un intérêt pour l'harmonie ; ceci se retrouve, parfois de façon intuitive, en Jazz et dans ce que l'on appelle, à présent, les musiques improvisées.

L'idée de création instantanée n'est pas fausse mais n'enlève en rien les facultés de recherche et de réflexion de tout improvisateur.

L'atelier a pour but de mettre en avant la créativité des participants et leur capacité à interagir.

**Evaluation :** contrôle continu

## 2 - MUSIQUES ANCIENNES

**Enseignante : E. JANSSENS**

**Descriptif pédagogique :** Non communiqué



# U6DMU1 PREPROFESSIONNALISATION

## 1 ECUE AU CHOIX

### Important :

Dans le cadre de l'UE de Pré professionnalisation, et dans un souci évident de cohérence pédagogique, il est fortement conseillé de poursuivre le parcours entamé en 2<sup>ème</sup> année de Licence et au 1<sup>er</sup> semestre de la 3<sup>ème</sup> année.

### 1) E63MU1 Parcours musique musicologie :

#### APPROFONDISSEMENT ECRITURE ET NOTATIONS MUSICALES

##### 1) APPROFONDISSEMENT ECRITURE

**Enseignant : J.CI. WOLFF**

Plusieurs aspects dans ce cours : l'approfondissement de l'écriture dans un contexte stylistique précis, et une donnée instrumentale et vocale bien précise (voix et piano, piano seul, quatuor à cordes, etc...) ; l'analyse d'un certain nombre d'œuvres majeures, au point de vue de l'harmonie et du contrepoint, dans l'histoire de la musique ; une mise en perspective historique des compositeurs du XVIIème au XXIème siècles ; une fusion plus intime entre l'écriture et les autres paramètres du discours musical. Enfin une discussion sur l'évolution possible (ou impossible) de l'harmonie et de l'écriture dite « traditionnelle » aux XXème siècle et XXIème siècle.

Tous les cours se font à partir d'œuvres importantes du répertoire. Exemples en 2003-2004 : Mozart :

    Quintette avec clarinette  
    Concerto pour piano n° 22  
    Finale du 2ème acte de « Don Juan »  
Beethoven : sonate op. 109 ( Variations)  
Schubert: Voyage d'hiver  
Schumann: Arabesque  
    Davidsbündler  
    Les amours et la vie d'une femme  
    Liederkreis op. 24  
Fauré : L'horizon chimérique  
Debussy : Canope  
Messiaen : Quatuor pour la fin du temps  
Kurtag : Hommage à R. Sch.  
Wolff : Paginas de invierno

Ce cours est plus spécifiquement destiné aux étudiants pensant présenter l'agrégation et à ceux désirant se spécialiser dans l'écriture ou la composition.

## 2) NOTATIONS MUSICALES

Enseignant : Fanch Thoraval

### Paléographie musicale (L3)

#### Présentation :

La paléographie est l'étude des écritures anciennes, la paléographie musicale est donc l'étude des notations musicales anciennes. Le cours a pour objet l'apprentissage des différentes notations musicales utilisées entre le XIIe et le XVIe siècle. Il s'appuie directement sur la lecture des sources musicales (manuscrites et imprimées) mais également sur la lecture de traités théoriques.

Comprendre une écriture dont l'usage n'est plus consensuel ne se limite pas à « apprendre à lire » car toute écriture n'a pas nécessairement les mêmes finalités. Bien au contraire, malgré d'évidentes similitudes graphiques, les différentes notations mises en œuvre au cours de cette longue période tendent à fixer (ou à transmettre) des aspects musicaux bien différents. Chacune répond à des besoins que détermine un vaste ensemble de données culturelles (transmission orale ou écrite, nature du langage musical, fondements philosophiques et religieux) mais aussi économiques (moteurs de la production de l'écrit, organisation des musiciens, modes d'apprentissage, etc.)

Après donc avoir envisagé le « sens » des signes et la logique des « lois » qui les rassemblent et en font une écriture à proprement parler, après s'être interrogé sur la « valeur » (l'objet) de cette écriture, il peut être utile d'envisager une notation plus consensuelle qui permette l'accès au non spécialiste. On abordera donc la question de la transcription en discutant les finalités, les avantages et inconvénients et les différentes méthodes qu'elles impliquent.

Ce cours est conseillé en particulier aux étudiants désireux de faire un Master en Musiques médiévales, mais également à tous les autres, même non médiévistes. En effet, en procurant certaines clefs historiques à la compréhension de la notation actuelle, la pratique de la paléographie musicale peut être l'occasion d'approfondir la connaissance de langages musicaux bien postérieurs à ceux envisagés durant ce cours.

#### Évaluation :

Étudiants en contrôle continu :

- Contrôle continu : exercices écrits sur table
- Examen terminal : travaux sur table (exercices de transcription et réflexion sur les questions abordées en cours)

Étudiants dispensés d'assiduité :

- Examen terminal : travaux sur table (exercices de transcription et réflexion sur les questions abordées en cours)

#### Bibliographie :

- APPEL, Willi, *La notation de la musique polyphonique, 900-1600*, traduit de l'anglais par Jean-Philippe Navarre, Liège, Mardaga, 1998.
- BEGUERONT, Hélène, *La première écriture musicale du monde occidental. Les notations neumatiques dans les manuscrits de chant grégorien du IXe au XIIIe siècle*, Bourg-la-Reine, Zurfluh, 2003.
- CAPPELLI, Adriano. *Lexicon abbreviatarum : dizionario di abbreviature latine ed italiane usate nelle carte e codici specialmente del Medio-Evo riprodotte con oltre 14.000 segni*. Milano, Hoepli, 1985.

En ligne :

- [http://inkunabeln.ub.uni-koeln.de/vdibProduction/handapparat/nachs\\_w/cappelli/cappelli.html](http://inkunabeln.ub.uni-koeln.de/vdibProduction/handapparat/nachs_w/cappelli/cappelli.html)
- <http://www.hist.msu.ru/Departments/Medieval/Cappelli/index.html>
- BENT, Margaret, BLACKBURN, Bonnie J. et POWERS, Harold S., *Lire, Composer, analyser à la Renaissance*, traduit de l'anglais par Annie Cœurdevey, C.E.S.R, éditions Minerve, 2003.
- COLETTE, Marie-Noël, POPIN, Marielle et VENDRIX, Philippe, *Histoire de la notation du Moyen Age à la Renaissance*, C.E.S.R., éditions Minerve, 2003.
- CULLIN, Olivier, *Laborintus. Essais sur la musique du Moyen Age*, Paris, Fayard, 2004.
- CULLIN, Olivier, *L'image musique*, Paris, Fayard, 2006.
- WOLF, Johannes, *Geschichte der Mensural-Notation von 1250-1460* (3t.), Leipzig, Breitkopf & Härtel, 1904.

En ligne :

- Tome 1 : <http://www.archive.org/stream/geschichtederme02wolfgoog#page/n5/mode/1up>
- Tome 2 : <http://www.archive.org/stream/geschichtederme01wolfgoog#page/n7/mode/1up>
- Tome 3 : <http://www.archive.org/stream/geschichtederme00wolfgoog#page/n5/mode/1up>

## **2) E64MU1 Parcours Enseignement Musical**

### **E64MU1 ACCOMPAGNEMENT ET CREATION – ARRANGEMENT**

#### **A) ACCOMPAGNEMENT**

**Enseignante : G. BENIN**

**Descriptif pédagogique :**

Exécution vocale et Accompagnement au piano de textes de style variés.  
Travail sur les styles harmoniques de la fin du XIXème siècle au début du XXème siècle.  
Approche de la notion d'improvisation dans un style donné...

**Evaluation :**

Le contrôle continu comportera la prise en compte de l'assiduité et du travail fourni lors des cours ( évaluations ponctuelles, travaux préparés etc...) . L'examen terminal ne concerne que les étudiants dispensés d'assiduité.

#### **B) CREATION - ARRANGEMENT**

**Enseignante : A. POINTEAU**

Arrangement musical à partir de textes et/ou de chansons du répertoire avec notamment :

- initiation à l'instrumentation et à la composition musicale
- Travail sur les procédés d'écriture et techniques de développement.

Bibliographie : Yves FEGER : La composition musicale

Vol. I : Harmonie, créer une chanson

Vol. II : Composition

Vol. III : Arrangement

Yves FEGER Techniques instrumentales. Mémo à l'attention des compositeurs, arrangeurs et orchestrateurs.

Edition/ : Yves FEGER Prod. ID Music. S.A.

le contrôle continu comportera des travaux ponctuels et/ou des dossiers à rendre par l'étudiant.

## **3) E65SLPR1 Concours PRCE**

Préparation IUFM, didactique du français langue maternelle

## **4) E65MU1 Stage Musique**

**Enseignante : A. POINTEAU**

**Descriptif pédagogique :**

Au terme de la licence, il est demandé aux étudiants d'effectuer un stage d'observation dans une structure d'accueil en relation avec le milieu musical (établissement d'enseignement, administration culturelle, organisation de spectacles, etc...).

Celui-ci a pour but d'inciter les futurs diplômés à procéder à un bilan de leurs années d'étude d'une part, et à amorcer une réflexion quant aux suites possibles de la licence : poursuite d'étude en Master, concours d'enseignement, ou autre activité professionnelle.

A l'issue de ce stage, les étudiants devront rédiger un rapport (35-40 pages), remis au secrétariat avant une date limite qui vous sera communiquée ultérieurement.

Les rapports de stage rendus hors délais ou n'ayant pas été approuvés au préalable ne seront pas acceptés.

S'agissant d'un projet personnel, il est vivement recommandé de se préoccuper de la recherche du stage au plus tôt

**Petit rappel des procédures à suivre :**

- **Choix du type de stage, prises de contact**
- **Retrait de la convention de stage au secrétariat de musique, qui devra être signée et approuvée par la directrice d'étude (A. POINTEAU)**
- **Accord officiel et signature de la convention par la structure d'accueil**
- **Retour de la convention au secrétariat, pour validation par le directeur ou la directrice d'UFR.**

**Attentes et évaluation :**

Le rapport devra rendre compte de la démarche personnelle de l'étudiant (d'où la nécessité d'y réfléchir au plus tôt, certaines démarches ou prises de contact pouvant être assez longues...), d'une observation réelle et surtout d'une capacité d'analyse et de recul par rapport à cette observation, avec éventuellement une mise en perspective de l'étudiant dans la logique de la suite de son parcours professionnel

.La durée moyenne du stage devra être d'environ 39 heures ; libre à chaque étudiant de l'organiser à sa convenance (quelques heures par semaine sur plusieurs mois, ou séances « intensives », cela dépend du type de stage choisi). Petit rappel : le stage doit être effectué en dehors des heures de cours, et ne pourra aucunement justifier d'une absence...

Les étudiants n'ayant pas été admis à la 1ère session seront évalués lors d'une soutenance ; ils devront alors corriger et approfondir certains points, en fonction des remarques figurant sur le rapport (qui pourra être récupéré au secrétariat ou à la bibliothèque de musique).

# U5LIV1 LANGUES ET OPTIONS (LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE)

**E59AN1 Langue Vivante ANGLAIS**

**E58CG1 Culture Générale**

**E58EP1 Education physique et sportive**

Pour toutes, les pratiques sportives au sein de l'Université, voir le SUAPS : S'adresser à la Maison des Etudiants

**E58GA1 Initiation aux Langues anciennes : Grec**

**E58LA1 Initiation aux Langues anciennes : Latin**

Voir l'UFR I bureau Lettres classiques et Lettres modernes

## Langues Vivantes

<b>E69AL1 Allemand</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E69AR1 Arabe</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E69CA1 Catalan</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E69CH1 Chinois</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E69ES1 Espagnol</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E69GM1 Grec Moderne</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E69HE1 Hébreu</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E69IT1 Italien</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E69OC1 Occitan</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E69PL1 Polonais</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E69PO1 Portugais</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 6
<b>E69RO1 Roumain</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E69RU1 Russe</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2
<b>E69TC1 Tchèque</b>	langue vivante pour non spécialistes S5	UFR 2